

Notaires

Philippe ROMBALDI
Thomas FORT
Dominique BARTOLI

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

Principale collaboratrice

Mariette NOCERA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE D'AJACCIO

Notaires assistants

Sandra FRAU
Vanessa PETRELLI
Magali RENUCCI
Stéphanie MASPOLI
Audrey QUILICHINI
Marie BARTOLI
Romain QUILICHINI
Laetitia LE CREN
Emmanuel CELERI
Don Roccu MALAMAS

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 17 mars 2022, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil concernant :

Madame Paule Victoire Thérèse SILVANI, retraitée, demeurant à AJACCIO (20000) 27 boulevard Fred Scamaroni. Née à AJACCIO (20000) le 29 mai 1942. Veuve de Monsieur Roch Marie Ange FRASSATI et non remariée.

Depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) :

Elle a possédé, conformément aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, sur la Commune d' Ajaccio (20090) boulevard Fred Scamaroni et boulevard Madame Mère, dans un ensemble immobilier cadastré section CD numéro 420 pour 00ha 10a 71ca , les lots numéros 74 et 75.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr